

## Au temps du Directoire

Le 4 brumaire an IV (26 oct.1795) s'établit une république bourgeoise avec un système électoral censitaire. Le *Directoire* exclut du pouvoir les masses populaires, le droit de vote étant réservé aux contribuables qui versent un cens (impôts directs) important. Le pouvoir exécutif est confié à cinq directeurs, le législatif à deux conseils, Conseil des Cinq-Cents et Conseil des Anciens ... Les Anciens choisissent cinq directeurs : Barras, Rewbell, Carnot, Letourneur et La Révellière-Lépeaux (anciens conventionnels régicides).

Une *Déclaration des droits et des devoirs* remplace la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789. Les droits à l'instruction, au travail, à l'assistance et à l'insurrection ne sont plus mentionnés. Les Finances sont dirigées par des commissaires de la Trésorerie générale et de la comptabilité centrale élus dans les mêmes conditions que les directeurs.

La situation financière est dramatique. La crise monétaire s'est accrue. L'extrême misère du peuple, le luxe étalé par les trafiquants et les spéculateurs, la corruption des dirigeants poussent la gauche jacobine à réagir. Le 25 brumaire (16 nov.) s'ouvre le club du Panthéon.

Mathieu Félicité, *duc de Montmorency-Laval* (Paris 1767-1826), officier, député de la noblesse (1789), s'est rallié au tiers et a fait abolir les armoiries (1790). Aide de camp de N. Luckner, il a émigré en 1792 et s'est lié, en Suisse, à Madame de Staël. Rentré en France en 1795, il se tiendra à l'écart de l'Empire.

Le 17 pluviôse an IV (6 fév.1796) sont établies à Paris des conventions entre Catherine ***Pinçonne Melan*** et Charles Michel Eby devant M<sup>e</sup> Langlois (Étude XVII - Minutier central).

L'assignat est abandonné le 30 pluviôse (18 fév.). La création de *mandats territoriaux*, le 28 ventôse (18 mars), n'apporte aucun remède à la crise monétaire. Ce mandat ne survivra que jusqu'en février 1797.

L'Ouest royaliste est redevenu calme. Jean Stofflet et François de Charette ont été arrêtés. Ils sont exécutés, l'un en février et l'autre en mars.

**Joseph Moulin**, père de **Marin Moulin**, meurt à Beaufay dans le Maine le 5 avril 1796 (*Bordager* n° 73 p. 66).

« Les armées royales de la Vendée, de l'Anjou, du Maine, de la Bretagne et enfin celle de la Normandie, furent obligées de plier sous les forces énormes que la République envoyait contre les royalistes », écrit **Michel Moulin** dans ses *Mémoires*. « Le 24 juin 1796, une amnistie générale fut accordée aux royalistes des départements de l'Ouest ... Pour moi, ma blessure me mettait hors d'état d'aller me rendre à Mortain et d'y déposer mes armes comme les autres en faisant ma soumission aux lois de la République entre les mains du général Digonnet » ... *Michelot* est laissé en paix jusqu'à guérison complète. Frotté repart en exil en Angleterre. La pacification n'est qu'apparente. De nombreux royalistes se tiennent prêts à reprendre les armes, d'autant plus disposés à le faire que les vexations et les condamnations sont nombreuses.

Le 3 messidor an IV, Célestine naît à Viry (N. Chauny), fille de **Thomas Meulan** et de Marie Catherine **Brochard**.

Babeuf dit *Gracchus* (° Saint-Quentin 1760) conspire contre le Directoire avec des Jacobins. Son journal, la *Tribune du peuple*, expose une doctrine voisine du communisme, le *babouvisme*. Babeuf et ses amis tentent de renverser le régime. La *conjuraison des Égaux* dont ils sont les acteurs est découverte au mois de mai et Babeuf est arrêté. Les Babouvistes continuent leur action et, le 23 fructidor (9 sept.), ils mènent une attaque contre le camp de Grenelle, cherchant à soulever les troupes qui y sont installées.

Le 21 brumaire an V (11 nov.), **F. Louis Morlant** est fait prisonnier à Sabernheim.

**Joseph Melling** (° 1724) meurt le 23 décembre 1796 à Strasbourg. Après Karlsruhe et Fribourg, il est arrivé en 1774 à Strasbourg et il y a dirigé une école de peinture. Il a exécuté en 1793 pour l'Hôtel de Ville de grandes compositions destinées à magnifier la Révolution.

Un plan d'opération est préparé contre l'Autriche. Jourdan et Moreau passent le Rhin tandis que Bonaparte entreprend la campagne d'Italie. Le baron d'Alvinzi, vainqueur de Dumouriez à Neerwinden, vaincu à Hondschoote, est battu par Bonaparte à Arcole (Vénétie) le 17 novembre puis à Rivoli (sur l'Adige) le 14 janvier **1797**. Le 14 pluviôse an V (2 fév.), la ville de Mantoue capitule. Le 18 avril, Bonaparte signe les préliminaires de Leoben (Styrie, Autriche) et termine sa campagne sans demander l'avis du gouvernement.

A Paris, les points de discorde se multiplient. Modérés et royalistes remportent des succès aux élections ... Le 27 mai, Babeuf est exécuté. Le club de Clichy, réactionnaire, prend de l'importance. Le programme des nouveaux élus (apaisement religieux, redressement financier, fin de la politique belliqueuse, départ des ministres jacobins) inquiète Barras, La Réveillère et Rewbell qui songent à un coup d'État pour sortir de la difficulté et demandent l'appui de l'armée d'Italie.

Bonaparte envoie Augereau dont les troupes cernent la salle et la garde des deux Conseils, le 18 fructidor an V (4 sept.). Barras et ses deux collègues font arrêter Carnot - qui peut s'enfuir - Barthélemy et Pichegru.

Dans un état des ci-devant religieux domiciliés à Lille et jouissant d'un secours ou d'une pension sur le trésor national au second semestre de l'an V, on relève **Augustin Joseph Vandermeulen** (° 8 mai 1753), ex-augustin (! nov. 1793).

Les élections sont cassées dans 49 départements, 177 députés sont éliminés et une soixantaine d'entre eux, dont Pichegru et Barthélemy, déportés à la Guyane (la *guillotine sèche*). Quand la biographie Didot de **Théodore Meulan** mentionne à son propos « emmené à Cayenne dans son enfance par sa famille », ne doit-on pas plutôt comprendre « faisant partie de l'équipage d'un navire transportant des déportés à Cayenne » ?

Rendu à la liberté, **François Louis Morlant** rejoint l'armée de Mayence et de Batavie durant l'an VI (1797-1798).

Jean Baptiste Suard, monarchiste, secrétaire perpétuel de l'Académie française, a fondé un journal, les *Nouvelles politiques nationales et étrangères*. Sa femme tient un des salons les plus brillants de Paris. Son beau-frère est le fondateur du *Moniteur*. Quand la presse est muselée le 8 septembre, le journal de Suard, comme les autres, est interdit. Il réapparaîtra sous différents titres : le *Nouvelliste*, le *Narrateur universel*, le *Narrateur politique* et le *Publiciste*.

Carnot et Barthélemy sont remplacés par François de Neufchâteau et **Philippe Antoine Merlin** (° Arleux, N.O. Cambrai) qui rédigea le Code Pénal. Les mesures d'apaisement récemment votées sont annulées. Les émigrés rentrés en France risquent la mort. Les prêtres réfractaires, sont déportés ou exécutés. On exige des élus un serment de haine à la royauté ...

Le louis d'or de 20 livres atteint un sommet : 17 000 livres. Le 9 vendémiaire an VI (30 sept.), le ministre Ramel fait voter une loi réduisant la dette publique des deux tiers, banqueroute qui lui ôte le soutien des rentiers. Une embellie se produit le 18 octobre avec la signature du traité de Campoformio. L'Autriche reconnaît à la France les territoires de la rive gauche du Rhin et la République cisalpine créée par Bonaparte. Un congrès réuni à Rastatt règlera les questions en suspens. A son retour, Bonaparte est accueilli en triomphateur.

Le 22 octobre, Jeannette, fille de **Charles Meuland** et de Rozline *Turlot*, naît à Cuinchy, département du Nord (Cuincy, N.O. Douai).

**Théodore Meulan** a quitté la Marine. Il passe au 2<sup>e</sup> régiment de Cavalerie le 28 octobre.

**Jules Joseph Auguste de Melon** naît à Lindau, ville allemande située dans une île du lac de

Constance. Il sera dit chef d'escadron au moment de la naissance de son fils **Paul** à Lille en 1839. Le père d'Auguste de Melon, grand-père de Paul, est-il aussi un militaire et pour quelle raison vit-il à Lindau en 1797 ?

Le 30 novembre 1797, **Henry Robert Morland**, dit le *Vieux Morland*, père de George et en butte comme lui aux tracasseries des gens de loi, meurt à Londres.

L'Angleterre, seule à ne pas avoir signé la paix, reste menaçante. Bonaparte, nommé général en chef de l'armée d'Angleterre, envisage de reprendre l'Inde en se rendant d'abord maître de l'Égypte. La loi du 29 nivôse an VI (18 janv. **1798**) resserre le blocus économique instauré contre les Anglais.

La *République lémanique* est proclamée à Lausanne le 24 janvier. Quelques jours plus tard, les troupes françaises entrent en pays vaudois.

Le 6 pluviôse an VI (25 janv.), le décès de **Lievain Melan**, trente-quatre ans, est déclaré par **Jean Charles Melan**, tisserand, trente-six ans, **François Melan**, manouvrier, trente-neuf ans, et Denis Devisme, cinquante-deux ans, à Miannay-Lambercourt, canton de Moyenneville, département de la Somme (Étude VI, liasse 904 - Minutier central).

Le Directoire pousse à la création de républiques-sœurs. En février, Rome est occupée par les troupes françaises, le pape déporté et une *République romaine* proclamée. Une armée s'est emparée de Fribourg, une autre de Soleure. Le 5 mars, Berne tombe et avec elle, la Confédération. Une constitution rédigée à Paris, institue la *République helvétique* une et indivisible en avril. L'Argovien Stapfer est le seul ministre de l'Instruction publique que la Suisse ait connu.

Benjamin Constant et Madame de Staël, fille du banquier genevois Necker et d'une femme de lettres, Suzanne Curchod, illustrent alors la littérature mais le Suisse le plus remarqué de l'époque est l'éducateur zurichois Henri Pestalozzi. Disciple de Rousseau, il s'efforce d'améliorer l'éducation et l'instruction des enfants pauvres, écrit des ouvrages théoriques, se dévoue auprès des orphelins de Stans (Nidwald), fonde un institut ...

Les élections envoient alors aux Conseils un bon nombre de Jacobins. Le 22 floréal (11 mai), les directeurs annulent ces élections qui leur déplaisent. Quatre jours plus tard, le comte de Treilhارد (un des rédacteurs du Code civil) remplace François de Neufchâteau.

Le 19 mai, Bonaparte part pour l'Égypte.

Le 30 mai 1798, **Thomas Meulan** (° Pierremande 1757) épouse Marie Catherine **Brochard** (° 1759 + Viry 11 mars 1814). Leur fille Célestine aura bientôt deux ans.

La République cisalpine doit entretenir des troupes françaises. En juin, une garnison est imposée à Turin.

Le 22 prairial an VI (10 juin), le citoyen Pierre Charles Prarond, marchand bonnetier patenté, et Marie Anne Françoise Philippine Dupré, son épouse, demeurant à Paris Pont (Saint) Michel, division du Pont-Neuf, assistés de Pierre Valton, homme de loi, demeurant à Paris, rue de Cléry n° 97, vendent à Charles **Maunoury**, propriétaire cultivateur, (et à Sophie Madeleine **Meulan**, son épouse : partie de texte barrée), demeurant commune d'Oigny, canton de Villers-Cotterêts, département de l'Aisne, logé maison du petit (Saint) Martin, rue (Saint) Martin, assisté de S. Guizard, homme de loi demeurant à Paris, rue de la Liberté, un moulin à eau faisant farine appelé Moulin de Bettisy-sur-Otonne (Béthisy-sur-Automne), situé près de Verberie (dép. Oise), avec terrain, prés, aulnois - ces biens provenant « du cy-devant appanage de Valois » - et des terres à Roquemont, la Franche-Mare, Trumilly - provenant de « la cy-devant confrérie Sainte-Anne de Senlis ».

« Les dites terres provenant du cy-devant chapitre de Senlis ainsi que les dits biens se poursuivent et comportent sans en rien excepter ni réserver et tels que le citoyen Prarond les a acquis de la Nation et sans aucune garantie de mesure de la contenance des dits biens que l'acquéreur déclare bien connaître et en être content ». Prarond s'est libéré envers la Nation (quittances - enregistrements à Beauvais). La jouissance du moulin se fera à compter du 12 vendémiaire an VII, celle des terres et prés, à la récolte et aux fermages de l'an VII. Les vendeurs se réservent les loyers du moulin jusqu'au 12 vendémiaire prochain, et tous les fermages qui sont et seront dus pour la récolte de l'an VI et années antérieures. Les acheteurs paient les frais et droits et exécutent le bail à ferme du moulin et dépendances à Antoine Monty, meunier, et Geneviève Trambour, sa femme, demeurant à Marly la Ville (Vatin,

notaire à Senlis, 25 germinal an V), 12 ans pour le moulin, 9 ans pour les terres. Des terres et prés sont également tenus à bail par le citoyen Perier demeurant au Plessis Châtelain ... La vente est conclue pour la somme de 10 000 francs en monnaie d'or et d'argent, le 1<sup>er</sup> brumaire prochain, au plus tard. Il est précisé que le douaire de la citoyenne Prarond consiste en une maison à Paris, rue (Saint) Victor (*cf.* contrat de mariage).

Le lendemain, le citoyen Jean François Grizard, homme de loi demeurant à Paris rue de la Liberté n° 38, division du Théâtre français, dépose l'original (daté de Paris 15 prairial présent mois, enregistré aujourd'hui) d'un pouvoir à lui donné par la citoyenne Sophie Madeleine Nicole **de Meulan**, épouse du citoyen Charles **Maunoury**, propriétaire cultivateur à Oigny, autorisée de son mari à l'effet de faire tous emprunts ... An VI de la République française, le 23 prairial. La maison et la terre d'Oigny pourront être hypothéquées pour garantir l'emprunt (signé **Meulan** - Étude IX, liasse 852, Silly notaire - Minutier central). La vente est ratifiée en l'étude le 15 messidor an VI (3 juill.1798).

La procuration donnée au citoyen Grizard sera révoquée « formellement et expressément » par Sophie Madeleine Nicole **Meulan** le 6 fructidor (août) au profit de Charles **Maunoury**, époux de la dame.

Bonaparte prend Malte, débarque dans le delta du Nil, vainc les Mamelouks aux Pyramides le 21 juillet mais les Anglais détruisent sa flotte à Aboukir le 1<sup>er</sup> août. Il est prisonnier dans sa conquête.

La loi Jourdan-Delbrel votée entre en vigueur le 3 vendémiaire an VII (24 sept.). Le service militaire devient obligatoire pour tous. La levée d'une classe (200 000 hommes) est réalisée ce qui permet de libérer ceux des enrôlés de 1793 qui souhaitent rentrer chez eux. La conscription n'est pas acceptée dans l'enthousiasme. Dans ses débuts, elle n'est pas plus égalitaire que le fut la milice. On voit réapparaître le remplacement et le tirage au sort.

**Théodore Meulan** arrive au 2<sup>e</sup> régiment de Cavalerie le 7 novembre 1798 comme conscrit. Il fait la campagne de Belgique.

Ramel entreprend une série de réformes pour réorganiser le système fiscal. Il crée ainsi, le 24 novembre, un impôt sur les portes et fenêtres ... Le déficit budgétaire persiste.

Une nouvelle coalition s'est formée. Les hostilités commencent en Italie. Championnet occupe Naples (Parthénope) et la *République parthénopeenne* naît le 26 janvier 1799.

En Allemagne, Jourdan est battu le 25 mars à Stockach.

Le 13 ventôse an VII (3 mars), Charles **Maunoury**, propriétaire demeurant ordinairement à Oigny, logé présentement maison du Petit-Saint-Martin, rue Saint-Martin, division des Amis de la Patrie, reconnaît devoir, conjointement avec son épouse, Sophie Madeleine Nicole **Meulan**, au citoyen François Fontaine, homme de loi demeurant à Paris, rue Poulletier n° 3, division de la Fraternité (4<sup>e</sup> arr.), la somme de 7127 francs que le C<sup>n</sup> Fontaine leur a successivement prêtés depuis le 18 messidor an VI (6 juill.1798), somme que le C<sup>n</sup> Maunoury s'engage à payer au C<sup>n</sup> Fontaine en sa demeure à Paris le 1<sup>er</sup> fructidor an VII (18 août 1799) en espèces sonnantes d'or et d'argent. Le C<sup>n</sup> Maunoury renonce expressément à requérir aucun délai ... et affecte spécialement au paiement le domaine d'Oigny (le notaire ajoute puis barre : le domaine de la Prévotière, sis à La Brévière, à lui appartenant, situé près de Lisieux). Sophie Madeleine Nicole a donné procuration à son mari le 18 messidor an VI et signé **Meulan Demaunoury** (La Brévière, S. Livarot - Etude XII, liasse 783 - Minutier central).

Le 26 ventôse (16 mars), Firmin Wattebled, ménager, demeurant à Miannay, Charles Césaire Delhomel, majeur légal, demeurant à Abbeville, attestent le décès de **Lievin Melan**, journalier, demeurant à Miannay ... Il n'a point été fait d'inventaire. Le 9 floréal (28 avril), la citoyenne Claudine Clerc, fille majeure, demeurant à Paris rue des L (?) Paul n° 13, division de l'Arsenal, dépose chez Morin, notaire, trois actes : l'extrait de l'acte de décès de l'année précédente, l'acte du 26 ventôse dernier, passé chez Huquet notaire à Abbeville, et l'acte de tutelle de l'unique héritière du défunt. Marie Jeanne **de Visme**, veuve de Liévain Melan, n'a de lui qu'une fille, Célestine **Melan**, âgée de quatre ans.

Le conseil de famille tenu à Miannay ou à Abbeville comprenait, du côté paternel, **Jean Charles** et **François Melan**, oncles, Nicolas et Jean Tellier, Nicolas Deray, amis à défaut de parents, du côté maternel, Marie Jeanne de Visme, mère, Antoine et Denis Devisme, oncles, Jean Miellot et Honoré Wattier, amis. Marie Jeanne est désignée comme tutrice de sa fille et **Jean Charles Melan**, subrogé tuteur. A Paris, le 2 prairial an VII (21 mai); reçu 1 franc (Étude VI,

liasse 904 - Minutier central).

Au gouvernement, Sieyès a remplacé Rewbell le 16 mai. Les députés attaquent les directeurs, éliminent Treilhard, remplacé par Gohier, puis forcent **Merlin** et La Révellière à démissionner, remplacés en juin par Ducos et **Moulin**. Ce coup de force s'accompagne d'une poussée jacobine. Des mesures sont prises qui mécontentent les modérés : levée en masse du 10 messidor (12 juill.) et emprunt forcé de cent millions le 19 thermidor (6 août).

**Théodore Meulan** est maréchal des logis surnuméraire et détaché à l'école de cavalerie de Versailles le 19 juillet 1799 (campagne de l'armée de l'Ouest).

En août, Madame **Guizot** se fixe à Genève avec ses deux fils et s'établit en fonction de la seule préoccupation de ce séjour, l'éducation. Partie plus tôt, elle aurait été *émigrée*. Ses moyens financiers sont modestes. François va y faire ses études pendant six ans jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Il apprend le latin, le grec, l'italien, l'anglais, l'allemand, la philosophie, la morale. Après avoir parcouru le cycle des études académiques, il obtiendra le diplôme de l'Auditoire en juin 1805.

Genève est alors chef-lieu d'un département et vit comme les villes universitaires allemandes; elle entretient encore des relations avec l'Angleterre. Mais elle ne possède pas de faculté de droit et Madame Guizot destine son fils au barreau. Il quittera Genève pour aller à Paris. Son cadet, Jean Jacques, deviendra maître des requêtes.

Bonaparte s'est aventuré en Syrie. En mai, il a échoué contre les Turcs à Saint-Jean d'Acre. Revenu en Égypte, il les bat à Aboukir le 25 juillet. En Italie, Moreau a essuyé une défaite à Cassano le 28 avril. Joubert est battu à Novi le 15 août. L'Italie est perdue.

Les Anglo-Russes débarquent au Helder (Hollande septentrionale). Le territoire national est menacé tandis qu'à l'Ouest, la chouannerie se réveille, que dans le Midi opèrent les *compagnons de Jésus* (bandes d'égorgeurs royalistes) et que le brigandage s'accroît partout. La situation militaire se rétablit enfin par la victoire de Brune à Bergen (Hollande) le 19 septembre, puis celle de Masséna à Zurich les 25-27 septembre 1799

Pauline **de Meulan** « accueille avec faveur les débuts de la Révolution », dit le Larousse mais, « quoique plutôt dans le sens de ses opinions », elle lui laisse l'impression d'un affreux spectacle, d'une douloureuse blessure. « Peut-être il tint à cela qu'elle n'ait pas eu plus de jeunesse ». Pauline cherche dans les lettres des moyens d'existence, dit encore le Larousse. Son aïeul, Nicolas **de Malézieu**, précepteur du duc du Maine, fut de l'Académie française. Elle publie un premier essai littéraire, *Les Contradictions ou ce qui peut en arriver*.

Devant la crise gouvernementale, Sieyès, appuyé par Barras, Cambacérès, Fouché et Talleyrand, désire une révision de la constitution. Il souhaite l'aide de l'armée. Or, le 9 octobre, Bonaparte débarque à Fréjus. Un mois plus tard, le coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 nov.) met fin au Directoire.